

## **Brève information concernant la 2<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués**

Le week-end dernier (31.08.2019), le CBA Berne a accueilli la 2<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués. Outre les points figurant à l'ordre du jour en vertu des statuts et les honneurs, des propositions des délégués ou du Conseil exécutif ont été traitées.

Nous avons résumé ci-après les différents points à l'ordre du jour et les décisions qui ont été prises. Des informations complémentaires vous seront certainement transmises par les délégués responsables au cours des semaines à venir.

### **Brèves informations / décisions lors de l'AD:**

#### **1. Mot de bienvenue**

Marco Faoro, président de la SCA, salue toutes les personnes présentes, les membres d'honneur, les invités, les collaborateurs, les invités d'honneur ainsi que ..... délégués et ..... délégués remplaçants et leur souhaite la bienvenue à la CBA Berne.

#### **2. Constitution du bureau (scrutateur, rédacteur du procès-verbal)**

#### **3. Approbation du procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> Assemblée ordinaire des délégués du 1<sup>er</sup> septembre 2018**

*Approuvé à l'unanimité*

#### **4. Approbation du rapport annuel 2018/2019**

Le rapport annuel a été remis aux délégués le 8 août 2019, avec les documents relatifs à l'Assemblée.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **5. Présentation du bilan au 30 avril 2019 ainsi que du compte de profits et pertes**

Jürg Wernli, vice-président de la SCA, fournit aux participants des explications concernant le bilan au 30 avril 2019 ainsi que le compte de profits et pertes.

#### **6. Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision**

Le rapport de révision a été remis aux délégués le 8 août 2019 avec les documents relatifs à l'Assemblée.

**7. Décision concernant le bilan au 30 avril 2019 et le compte de résultat 2018/2019**

*Approbation à la majorité des voix*

**8. Décision concernant la décharge à accorder au Conseil exécutif**

Une décharge a été accordée sans réserve au Conseil exécutif pour l'année 2018/2019.  
Nous tenons à remercier l'Assemblée pour sa confiance.

*Approuvé à l'unanimité*

**9. Elections**

Selon l'art. 19.1 des statuts de **SWISSCURLING**, les membres du Conseil exécutif doivent être réélus/confirmés pour la période de législature allant de 2019 à 2023.

**a. Président**

L'actuel président, Marco Faoro, a été nommé à l'unanimité.

*Approuvé à l'unanimité*

**b. Conseil exécutif**

Tous les membres actuels du Conseil exécutif ont été nommés à l'unanimité. Il s'agit de:  
Jürg Wernli, vice-président

Freddy Meister

Mario Freiburger

Ursi Hegner

En outre, Hans-Christian Thurnheer, proposé par 5 délégués, a également été nommé à l'unanimité comme membre du Conseil exécutif.

*Approuvé à l'unanimité*

**c. Organe de révision**

L'organe de révision actuel, FT Treuhand, Bruno Flück, 9512 Rossrüti (SG), a été nommé à l'unanimité pour une nouvelle année.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **d. Membres des commissions**

Les membres suivants des commissions ont été nommés à l'unanimité:

Nomination de Louis Moser en tant que président de la commission pénale

Nomination de Christine Kobelt en tant que membre de la commission pénale

Nomination de Toni Bichsel en tant que membre de la commission pénale

Nomination de Francois Danthe comme président du tribunal du sport de l'Association

**Approuvé à l'unanimité**

#### **10. Décision concernant les propositions reçues**

Le Conseil exécutif fait les propositions suivantes:

a) Modification de l'art. 18.2 des statuts

**Approuvé à la majorité des voix**

b) Modification du règlement d'activité

**Approuvé à la majorité des voix**

c) Modification du règlement de procédure judiciaire

**Approuvé à l'unanimité**

d) Fusions de clubs / Nouveaux membres

**Approuvé à l'unanimité**

**PAUSE**

### 13. Décision concernant les cotisations de membres 2020/2021

#### Remarque générale :

L'art. 29.2 des statuts prévoit que les cotisations de membres doivent être fixées une année à l'avance. Il faut donc d'ores et déjà décider des montants pour la saison 2020/2021.

#### Cotisations de membres 2020/2021:

Le Conseil exécutif propose à l'assemblée des délégués de fixer comme suit les contributions de membres pour la saison 2020/2021:

1) Frais d'entrée pour les nouveaux clubs (membres)	CHF 500.00
2) Cotisation pour les clubs (membres)	CHF 300.00
3) Taxe personnelle (par tête) pour actifs et vétérans	CHF 117.00
4) Juniors, juniors filles, personnes atteintes d'une déficience mentale	CHF 30.00
5) Membres passifs avec abonnement «Hit & Roll»	CHF 24.00

*Approuvé à la majorité des voix*

### 14. Décision concernant le Budget 2019/2020

Le Budget 2019/2020 est intégré dans le compte annuel 2018/2019 et a été remis aux délégués le 8 août 2019 avec les documents relatifs à l'assemblée (rapport annuel, p. 12-16).

#### Proposition du Conseil exécutif :

Approbation du Budget 2019/2020

*Approuvé à la majorité des voix*

### 15. Communication des finances d'inscription pour la saison 2019/2020

Les finances d'inscription sont fixées comme suit par jour pour tous les championnats de **SWISSCURLING** :

- CHF 50.00 par jour de compétition pour les événements de double mixte
- CHF 60.00 par jour de compétition pour les championnats de la relève (excepté double mixte)
- CHF 85.00 par jour de compétition pour tous les autres championnats de **SWISSCURLING**

## **16. Fixation de l'Assemblée des délégués 2020**

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le **samedi 12 septembre 2020**.

Le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

## **17. Divers**